



Programme Clubs spécialisés

– Foire aux questions –

1 En quoi consiste le programme Clubs spécialisés ?

Le programme Clubs spécialisés est une nouvelle ressource de développement dédiée à la formation de clubs autour d'un centre d'intérêt donné. Ce qui en lie les membres peut être une cause humanitaire, une culture, une étape de la vie, un partenariat, un sport ou un passe-temps, ou toute combinaison de points communs que le club souhaite mettre en valeur.

2 Qu'est-ce qui fait l'importance de ce programme ?

En créant de nouvelles raisons de s'affilier, les clubs spécialisés aident à élargir la base des membres du LCI, ce qui permet à l'organisation de répondre aux objectifs en constante évolution des bénévoles et des initiatives de service.

3 Quand ce programma a-t-il été lancé ?

Le LCI soutient ce modèle d'affiliation depuis de nombreuses années. Le programme pilote actuel Initialement conçu comme programme pilote sur trois ans, le programme Clubs spécialisés est devenu programme de développement de l'effectif le 1er juillet 2020. Il ajoute un nouveau niveau d'assistance au développement des clubs pour les Lions approuvés pour remplir le rôle de coordinateur du programme Clubs spécialisés.

4 Quelles sont les conditions requises pour créer un club spécialisé ?

La création de clubs et de branches de club spécialisés s'effectue de la même manière que celle de clubs traditionnels axés sur l'action locale. Elle repose sur le respect des règlements et exigences organisationnelles établies. Le club a la possibilité de définir sa spécialisation au cours du processus de candidature.

5 Comment puis-je obtenir de l'aide de mon district et/ou de mon club dans la création d'un club spécialisé ?

Établissez des liens avec des groupes présents dans votre ville. Informez-les de l'opportunité unique qui découle de l'appartenance à un Lions club spécialisé : le service lié à un intérêt, horizon ou une expérience partagés. Alors que vous définissez des projets de service à entreprendre, encouragez le développement de clubs spécialisés pour répondre à des besoins locaux ou globaux.

6 Existe-t-il des clubs spécialisés dans chaque région constitutionnelle ?

Oui, chaque région constitutionnelle organise des clubs spécialisés à travers différentes approches correspondant à ses besoins. En fait, de nombreux clubs spécialisés existent déjà depuis des années mais ils n'étaient tout simplement pas recensés comme tels dans les registres du LCI.

7 Quel est le rôle des coordinateurs Clubs spécialisés ?

Ce sont des Lions passionnés par l'organisation de nouveaux clubs spécialisés. Le poste de coordinateur Clubs spécialisés a été créé pour contribuer au développement de clubs et soutenir les nouveaux objectifs de croissance fixés chaque année par les districts, les districts multiples et les responsables mondiaux. Les coordinateurs Clubs spécialisés peuvent travailler à la création de clubs au sein de leur région constitutionnelle ou en dehors (sous réserve d'approbation).

8 Comment devenir coordinateur Clubs spécialisés ?

Un Lion* intéressé doit choisir une des options de candidature au programme de coordinateur Clubs spécialisés qui indique le plan de création de nouveaux clubs spécialisés et les modalités pour le remboursement des dépenses. Les candidatures sont examinées par le personnel de la division Développement de l'effectif qui informera ensuite les candidats.

Tout Lion proposant sa candidature au poste de coordinateur Clubs spécialisé aura deux options au choix :

- Créer 2 clubs spécialisés avec au moins 40 membres fondateurs - Remboursement des dépenses : 1 000 USD

OU

- Créer au moins 3 clubs spécialisés avec au moins 100 nouveaux membres - Remboursement des dépenses : 2 000 USD (au sein de la région constitutionnelle)
- Créer au moins 3 clubs spécialisés avec au moins 100 nouveaux membres - Remboursement des dépenses : 4 000 USD (en dehors de la région constitutionnelle)

*Un gouverneur de district en fonction ne peut pas simultanément servir au poste de coordinateur Clubs spécialisés.

**Consulter le dossier de candidature/plan de développement pour en savoir plus sur l'éligibilité et les critères de remboursement des dépenses.



9 Les coordinateurs Clubs spécialisés doivent-ils travailler de concert avec le gouverneur / la SMA en place pour créer de nouveaux clubs ?

Oui. Les coordinateurs Clubs spécialisés doivent travailler en étroite collaboration avec les responsables de district et la SMA afin de garantir la réussite du nouveau club et la satisfaction de ses membres.

10 Quels types de clubs spécialisés sont en cours de développement ?

- Axé sur une cause :
 - o Diabète
 - o Santé oculaire
 - o Faim dans le monde
 - o Environnement
 - o Cancer infantile
 - o Autre :
- Axé sur une culture
- Axé sur l'expérience de vie :
 - o Enseignement
 - o Profession
 - o Retraite
 - o Autre
- Partenariats avec d'autres organisations telles que les Lions Clubs Champions (*Special Olympics*)
- Sport ou passe-temps

11 Comment saisir, changer ou supprimer la spécialisation de mon club ?

- Sélectionnez la spécialisation appropriée lors de la demande de charte.
- Les officiels de club peuvent saisir, modifier ou supprimer la spécialisation d'un club via MyLCI.
- Les officiels du club peuvent demander une nouvelle spécialisation ou la mettre à jour en écrivant à specialclubs@lionsclubs.org.

12 Quel est le coût d'une demande de charte pour se constituer en Lions club autonome ?

Les droits de charte s'élèvent actuellement à 35 USD par membre, 20 membres fondateurs étant requis. Les droits de charte s'élèvent donc à 700 USD pour un club fondé par 20 membres. Cependant, il existe des rabais et des dispenses pour étudiants et dans le cadre d'une transition Leo/Lion. Veuillez vous référer aux règlements du conseil d'administration pour plus de détails.

13 Les activités d'un club spécialisé sont-elles couvertes par l'assurance responsabilité civile du LCI ?

Oui, l'assurance responsabilité civile du LCI est l'un des avantages accordés aux Lions qui organisent des activités de service.

14 Est-il possible de commencer par lancer une branche Club spécialisé puis, ultérieurement, de la convertir en Lions club autonome ?

Oui. Les trois éléments à prendre en compte sont : le lieu où sera située la branche, les caractéristiques qui enissent les membres et sa priorité en matière de service. Il est cependant tout à fait acceptable qu'une branche ne se convertisse jamais en club autonome. De plus, toute branche Club spécialisé est une valeur ajoutée pour un club traditionnel, car elle permet à plus de volontaires de venir grossir les rangs des Lions.

15 Quel est le coût de la création d'une branche de club ?

Les droits d'entrée de chaque nouveau membre de la branche s'élèvent à 35 USD. Aucun droit d'entrée ne s'applique pour les membres d'un club parent souhaitant être transférés dans une branche de club.

16 Quel est le montant des cotisations annuelles au Lions Clubs International ?

Ces cotisations financent nos nombreux programmes, les services aux clubs, les services juridiques et ceux relatifs aux marques déposées de l'association, les relations publiques, notre site web international et présence sur les réseaux sociaux, l'assurance responsabilité civile pour les clubs et la revue *LION*. Les cotisations locales sont fixées par le club et le district Lions dont le club dépend et couvrent les frais administratifs, les publications et opérations locales.

17 Comment décririez-vous le Lions Clubs International d'aujourd'hui ?

Nous sommes une organisation diversifiée de 1,4 million de personnes de tous âges et horizons, animées par l'esprit du bénévolat. Nous offrons des possibilités de service à de nombreux groupes d'âge, aux femmes comme aux hommes.

Le LCI considère que les clubs spécialisés permettent à leur façon de soutenir les bénévoles actuels et d'attirer des membres potentiels d'une diversité d'horizons, de talents et d'objectifs personnels et professionnels.



www.lionsclubs.org/specialtyclubs
Email : specialtyclubs@lionsclubs.org